

Groupe Génération.s

Vœu

Relatif à la situation de l'enseignement supérieur en cette rentrée 2020

Présenté par Sylvain INDJIC et les élu.e.s du groupe Génération.s

La crise sanitaire implique une rentrée particulière dans l'enseignement supérieur, avec des modalités de reprise différentes selon les établissements. Les contraintes d'organisation pour garantir des conditions d'accueil sécurisées sont fortes pour assurer l'accueil du nombre d'étudiant.es en respectant les règles de distanciation physique. Cela a pour conséquence de choisir une part importante d'enseignement à distance, en fonction des locaux, des effectifs, des moyens en personnel.

A la crise sanitaire s'ajoute la problématique des bachelier.es à accueillir, nombreux.ses encore sans affectation du fait que la hausse démographique n'a pas été anticipée par des moyens suffisants. L'autonomie des Universités ne peut être un argument dans ces circonstances pour leur laisser toute la responsabilité de cette situation.

L'enseignement à distance ne peut être la solution pour résoudre les problèmes d'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur. Assister physiquement au cours est essentiel pour les échanges entre enseignant.es et étudiant.es, entre étudiant.es en vue d'une meilleure entraide et d'une transmission par les pairs.

De plus, ces établissements sont des lieux de vie étudiante, de débats, de structuration et de construction pour ces jeunes adultes. Ils ne se réduisent pas aux salles de cours, mais offrent des lieux de travail, de restauration, de loisirs. Ils sont essentiels pour l'implication des jeunes dans leurs études, pour la solidarité pédagogique et sociale.

Les alertes sont nombreuses sur la paupérisation des étudiant.es. Elles datent d'avant la Covid. A Paris, les restos du cœur ont ouvert un restaurant spécialement pour les étudiant.es l'hiver dernier. Le CROUS vient de décider d'abaisser le coût du repas pour les boursiers à un euro. Nombreux sont les témoignages sur les conséquences de la baisse du montant de l'APL. Cinq euros par mois, c'est maintenant cinq repas dans un resto U.

La Ville de Paris a initié de nombreux dispositifs, qui mériteraient d'être mieux identifiés : l'aide à l'installation dans un logement (AILE) pour les étudiant.es se logeant dans le parc privé, les permanences à la Maison des initiatives étudiantes, l'accès aux dispositifs d'aide alimentaire, les Paris jeunes Vacances.

Sur Proposition de Sylvain INDJIC et des élu.e.s du groupe Génération.s, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que :

- **La Ville interpelle l'État et les universités parisiennes sur la situation des bachelier.es sans affectation d'enseignement supérieur lors de cette rentrée ;**
- **La Ville interpelle les universités parisiennes pour la mise à disposition de lieux et espaces pour permettre aux étudiant.es de travailler seul ou en groupe, en particulier pour ceux qui ne disposent pas de tels espaces dans leurs logements ;**
- **La Ville recense l'ensemble des dispositifs d'aide sociale aux étudiant.es, et se coordonne avec les autres acteurs (collectivités, Etat, établissements supérieurs, Crous ou groupements d'intérêts publics) venant en soutien aux étudiant.es, pour les rendre plus identifiables et réactifs dans cette période de crise. Ces éléments pourraient être disponibles dans les mairies**

d'arrondissement ;

- **La Ville interpelle le Crous de Paris pour la plus large ouverture possible des restaurants universitaires, le midi comme le soir ;**
- **La Ville étudie la prise en charge totale ou partielle du coût de la carte Imagin'R pour les étudiant.es boursier.es.**
- **La ville travaille à une mise en lien entre le Crous de Paris et les groupes hôteliers parisiens pour permettre une réaffectation sur l'offre hôtelière vacante.**